

Quid de l'évaluation du galléco ?...

Date : 3 janvier 2015

Rennes, le 2 janvier 2015

*Patrick Jéhannin
24 rue Barthélémy Pocquet
35000 - Rennes*

à

*Monsieur le Président
du Conseil général d'Ille-et-Vilaine
1 Avenue de la Préfecture
CS 24218 – 35042 Rennes Cedex*

Référence : lettre R/AR - 1A 107 369 2778 6

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance sur votre blog personnel d'un extrait du discours que vous avez prononcé lors du vote du budget primitif 2014 du département :

« La circulation de notre monnaie solidaire bretonne, le Galléco, sur les territoires de Fougères, Redon et Rennes Centre sera évaluée, comme prévu, aussi bien au regard d'objectifs économiques que du point de vue du développement des circuits courts. Cette évaluation aura lieu au dernier trimestre 2014, après un an de circulation. »

Par la présente, je viens solliciter le rapport d'évaluation concernant cette question.

Une transmission numérique me conviendrait tout-à-fait, mais je suis disposé à régler les frais de reproduction et d'affranchissement en cas de transmission par courrier postal.

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick Jéhannin